

**Séance ordinaire du 25 février 2021**

\*\*\*\*\*

L'an 2021, le 25 février à 18h00, les conseillers communautaires de la Communauté de communes du Secteur de Saint-Loubès, légalement convoqués se sont réunis à la Maison pour Tous à Beychac et Cailleau, sous la présidence de Frédéric DUPIC.

**PRESENTS :**

MM. Frédéric DUPIC, Pierre COTSAS, Hubert LAPORTE, Luc DUTRUCH, Philippe GARRIGUE, Olivier LAFEUILLADE, Cédric CHALARD, Pascal COURTAZELLES, Pierre DURAND, Harrag KOUTCHOUK, José MARTIN, Mmes Emmanuelle FAVRE, Nanou LAURENTJOYE, Sylvie BRISSON, Sylvie FONTENEAU, Sylvie AYAYI, Céline BAGOLLE, Laetitia DA COSTA, Sybil PHILIPPE, Julie MOYA.

**EXCUSES :**

Madame Alice PLATRIEZ ayant donné pouvoir à Madame Céline BAGOLLE  
Monsieur Pierre SEVAL ayant donné pouvoir à Madame Emmanuelle FAVRE

**ABSENT :**

**Secrétaire de séance :** Madame Laetitia DA COSTA

**Date de convocation :** 27/01/2021

Nombre de Conseillers : 22

Nombre de Conseillers en exercice : 22

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 22

Nombre de suffrages exprimés : 22

**D. 2021-02-15 : Ouvertures dominicales des enseignes Loubésiennes - année 2021**

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Secteur de Saint-Loubès,

Vu la délibération de la commune de Saint-Loubès, D2021-16 lors de sa séance du 21 décembre 2020,

Au vu de la crise sanitaire que notre pays a traversée cette année 2020 et des difficultés économiques pour les commerces à la suite des deux confinements, la Chambre de Commerce et d'industrie de Bordeaux a suggéré de porter à 12 le nombre de dimanches où les enseignes girondines seront autorisées à ouvrir en 2021.

Il est porté connaissance du Conseil Communautaire les dates choisies en concertation avec la Chambre de Commerce et d'industrie de Bordeaux et qui portent à 12 le nombre total d'ouvertures dominicales pour l'année 2021 :

Considérant le choix de la commune de Saint-Loubès des ouvertures d

- Le 1<sup>er</sup> dimanche des soldes d'été, soit le 27 juin 2021.
- Dimanche solde d'été soit le 04 juillet 2021
- Le 1<sup>er</sup> dimanche avant la rentrée scolaire, soit le 29 août 2021.
- Le 1<sup>er</sup> dimanche après la rentrée scolaire, soit le 5 septembre 2021.
- Le Dimanche suivant Black Friday du 26/11, soit le 28 novembre 2021.
- Les 3 dimanches de décembre avant les fêtes de fin d'année, soit les 5, 12, 19 décembre 2021.
- Dernier dimanche de décembre soit le 26 décembre 2021
- Trois dimanches au choix de la Mairie.

Il convient de statuer sur les propositions de dates émises par la commune.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil de se prononcer sur les propositions de dates d'ouvertures dominicales pour les commerces détaillées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, Le conseil décide à l'unanimité des membres présents de :

se prononcer favorablement sur les propositions de dates d'ouvertures dominicales pour les commerces détaillées ci-dessus

Fait à Saint-Loubès, le 1<sup>er</sup> mars 2021



Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)